

L'exploit du Long-Sault Ses motifs — ses résultats (suite)

Adrien Pouliot, s.j.

Volume 14, Number 2, septembre 1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302042ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302042ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pouliot, A. (1960). L'exploit du Long-Sault : ses motifs — ses résultats (suite). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 14(2), 157–170. <https://doi.org/10.7202/302042ar>

L'EXPLOIT DU LONG-SAULT *

SES MOTIFS — SES RÉSULTATS

II. SES RÉSULTATS

Le succès véritable, Dollard et ses compagnons l'obtinrent. « Sans le savoir », écrira-t-on.¹ Mais que faisons-nous tous sur la terre, sinon réaliser, sans trop savoir par quels secrets chemins, le plan divin de la Rédemption ?

« Il faut donner la gloire à ces dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est dû avec justice et que nous ne pouvons leur refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers efforts et détourné tout à fait le cours. »

Plus on revient, semaine après semaine, sur ce jugement du P. Le Jeune, plus on constate comme il est objectif et nuancé. Il exprime l'exacte portée de la première victoire des vaincus du Long-Sault: leur expédition malheureuse, telle une opération suicide, a empêché un malheur de plus grande envergure. L'affirmation n'est pas exclusive aux missionnaires. Le gouverneur d'Argenson écrivait à un parent, le 7 juillet 1660: « Ce printemps, les Iroquois avaient fait une armée de sept cents hommes, pour descendre ici et venir ravager nos côtes, mais l'ordre de Dieu a détourné cet orage et dix-sept Français de Montréal, quatre Algonquins et quarante Hurons ont été les victimes. »

* La première partie a paru dans la livraison de juin, vol. XIV: 3-15. — De nouveau, sauf quelques exceptions pour lesquelles nous donnons la référence exacte, les textes cités sont extraits du *Cahier d'Histoire no 12*, publié par La Société historique de Québec (Université Laval, Québec, 1960): *L'exploit du Long-Sault — Les témoignages des Contemporains présentés par Adrien Pouliot, s.j., et Silvio Dumas — A l'occasion du troisième centenaire*. Un tirage additionnel de 500 exemplaires a permis de corriger les quelques erreurs qui s'y étaient glissées. 140 pp., prix: \$1.00.

¹ Gustave Lanctot, *Histoire du Canada*, I: 309.

Pour nous rendre compte du bienfait et l'apprécier comme l'apprécièrent nos ancêtres, il importe de revivre les cinq semaines qui s'écoulèrent entre la mi-mai et la mi-juin 1660. Les Jésuites, les Ursulines et les Hospitalières, à Québec, Dollier de Casson, à Montréal, nous y aideront.

L'Iroquois brûlé à Québec, le mardi de la Pentecôte (18 mai), avait révélé le dessein de l'armée d'invasion : « enlever la tête d'Ononchio, afin que, le chef étant mort, ils pussent plus facilement mettre tout le pays à feu et à sang... A l'heure où il parlait, les Iroquois devaient être ou dans les îles de Richelieu ou à Montréal ou aux Trois-Rivières, et assurément quelqu'un de ces lieux était assiégé » (Marie de l'Incarnation). « Cette alarme fit trembler les plus hardis. Monseigneur de Laval, notre évêque, et Monsieur d'Argenson, notre gouverneur, firent assembler les anciens et les sages du pays, pour prendre conseil sur ce qu'il y aurait à faire en cette occasion » (*Les Annales de l'Hôtel-Dieu*).² Confirmées par les brèves notations quotidiennes du P. Jérôme Lalemant, dans le *Journal des Jésuites*, Marie de l'Incarnation et l'Annaliste de l'Hôtel-Dieu nous autorisent à résumer comme suit les dispositions prises.

Dès qu'on sut qu'il y avait des Iroquois en campagne, on exposa le Très Saint Sacrement, pour implorer le secours de Dieu. Ces dévotions s'accomplissaient dans la chapelle du Collège des Jésuites, car Mgr de Laval y avait fait transporter, par précaution, les hosties consacrées des deux autres oratoires et même celles de la paroisse. L'Hôtel-Dieu, à mi-côte, le monastère des Ursulines, à la périphérie, bien qu'ils fussent de pierre, étaient trop exposés pour que les religieuses y passent la nuit : l'évêque obtint des Jésuites qu'ils organisent pour elles des dortoirs à la Congrégation et dans la menuiserie. Elles les utilisèrent, les Ursulines durant une semaine, les Hospitalières plus longtemps : « Ces tristes promenades durèrent trois semaines. Nous sortions de chez nous tous les soirs, environ une heure et demie avant le coucher du soleil, et nous revenions tous les matins, quand il

² *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec (1636-1716)*, éd. dom Albert Jamet, o.s.b. (Québec, 1939), 112-114. Ce texte n'a pas été inséré dans le dossier : il aurait pu l'être, puisque rédigé (vers 1717) sur des notes contemporaines.

faisait grand jour. Il ne restait dans notre maison, avec la permission de Mgr l'Évêque, que trois ou quatre religieuses, tant pour avoir soin de quelques malades, qui étaient dans l'hôpital, que pour empêcher les désordres qui auraient pu arriver, si notre couvent eût été tout à fait abandonné » (*Annales de l'Hôtel-Dieu*).

Mais *aide-toi et le ciel t'aidera* : sur l'ordre du gouverneur, qui voit à tout, les préparatifs militaires marchaient de pair avec la prière. Le collège, par la disposition en quadrilatère de ses édifices, est « comme un fort fermé de bonnes murailles, où l'on est en assurance ». Le fort Saint-Louis, résidence du gouverneur, est « rendu imprenable ». Le monastère des Ursulines, après examen, est protégé de redoutes, de défenses sur les perons, de meurtrières dans les fenêtres, de ponts de communication entre les bâtiments ; nuit et jour, vingt-quatre hommes résolus font la tournée ; les avenues sont bloquées ; une douzaine de grands chiens français gardent les portes extérieures. Comme à l'Hôtel-Dieu, trois ou quatre religieuses seulement — parmi lesquelles Marie de l'Incarnation — y demeurent en permanence, assurant à la fois l'alimentation des soldats et le respect de la propriété. « Pour la sûreté de celles qui s'exposaient ainsi au péril, ajoute l'Hospitalière, Monsieur le Gouverneur fit faire la garde toutes les nuits autour de notre monastère. Pour éloigner et arrêter, autant que l'on pourrait, les Iroquois, les sentinelles criaient à tous moments, ici comme par toute la ville : « Qui va là ? » et cette précaution fut si utile qu'on apprit, par les Iroquois que l'on fit prisonniers quelque temps après [le 5 juin], que cela seul les avait empêchés de mettre le feu aux maisons de Québec, parce qu'ils voyaient bien qu'on était sur ses gardes et qu'ils ne pouvaient nous surprendre. » Quant à la population, elle avait généralement quitté ses habitations et s'était réfugiée ici et là, au fort Saint-Louis, au collège — dont la cour était occupée par les familles huronnes et algonquines, — chez Mgr l'Évêque — qui occupait alors une maison louée de madame de La Peltrie, — dans les parloirs, les offices ou les dépendances du monastère des Ursulines, ou bien s'était barricadée de son mieux à la basse-ville, sous la protection de plusieurs corps de garde.

La décision avait été prise de prolonger le guet « jusqu'à ce que l'on eût reçu des nouvelles des habitations supérieures, que l'on croyait assiégées » (Marie de l'Incarnation). Le 5 juin, huit Hurons païens iroquoisés, pris au piège à la Pointe-Lévy, exprimèrent, au cours de leur interrogatoire, leur surprise que l'armée iroquoise tardât tant à paraître et « qu'il fallait que les Trois-Rivières fussent assiégées » (Eadem). Le 8, dans la journée, une fausse alarme mit tout le monde sur pied, réjouissant les défenseurs, qui eussent souhaité essayer leurs forces et donner à l'ennemi sa leçon. Mais l'ennemi ne parut point.

C'est que sa leçon — une leçon sur la furie française —, il l'avait reçue, depuis un mois déjà, au Long-Sault. « Le 8 juin (au soir), sur la minuit, vint la nouvelle de la défaite des 40 Hurons qui restaient et étaient allés en guerre avec 17 Français et 4 Algonquins, et ce par une armée de 700 Iroquois préparée pour venir à Québec et divertie pour ce coup par ce rencontre. » Cette simple phrase, pleine, claire et précise, du *Journal des Jésuites*, explique tout et rend compte de tout. L'affaire du Long-Sault, c'est la salutaire « diversion » qui a sauvé la Nouvelle-France de l'invasion, au printemps de 1660. « Ils devaient être ici à la Pentecôte (16 mai), commente Marie de l'Incarnation, auquel temps tous les hommes étant à la campagne, ils nous eussent trouvés sans forces et sans défense; ils eussent tué, pillé et enlevé hommes, femmes et enfants; et quoiqu'ils n'eussent pu rien faire à nos maisons de pierre, venant fondre néanmoins avec impétuosité, ils eussent jeté la crainte et la frayeur partout. » Appréhension de femme? Imagination de cloîtrée? Le *Mémoire* du gouverneur d'Argenson sur le *Subject de la Guerre des Iroquois* confirme tout à fait les dires de l'Ursuline et démontre, une fois de plus, sa parfaite objectivité: « Il faut n'avoir point vu la situation de nos habitations françaises répandues le long du fleuve Saint-Laurent, pour ignorer le danger qu'elles courent ou par la famine, si les ennemis brûlent les blés et tuent les bestiaux, auxquels maux il n'y a point à présent de remède, ou si l'armée des Iroquois se répand dans la campagne, comme c'était son dessein. Ce printemps, elle était de 700 hommes et s'est contentée de la défaite de 17 Français, 4 Algonquins

et 40 Hurons, et par là a été *détournée* [encore] d'enlever et brûler plusieurs habitations tellement séparées qu'elles ne doivent point attendre de secours. »

Qu'était, en effet, devenue l'armée iroquoise ? « Les ennemis s'en sont retournés en leurs pays, enflés de leur victoire, quoiqu'elle ne soit pas grande en elle-même. Car sept cents hommes ont-ils sujet de s'enorgueillir pour avoir surmonté une si petite troupe de gens ? Mais c'est le génie de ces sauvages, quand ils n'auraient pris ou tué que vingt hommes, de s'en retourner sur leurs pas pour en faire montre en leurs pays » (Marie de l'Incarnation, le 25 juin). Et le 17 septembre : « Cette nouvelle fit cesser la garde dans tous les lieux, excepté dans les forts, et tout le monde commença à respirer, car il y avait cinq semaines qu'on n'avait point eu de repos ni de jour ni de nuit, tant pour se fortifier que pour se garder... Enfin nous fûmes heureuses d'être délivrées de ce fardeau, et l'on chanta le *Te Deum* en toutes les églises. »

Dollier de Casson témoigne semblablement de l'état d'esprit des Montréalais, pendant et après ces jours d'angoisse. Il eût peut-être appuyé davantage sur les sentiments personnels des gens, si les dix-sept n'avaient pas tous été des célibataires sans famille. Ses considérations ne traitent que du bien commun. Cinq cents guerriers, raconte-t-il, assemblés aux îles de Richelieu, attendaient les chasseurs (onontagués) en expédition sur l'Outaouais, « afin d'emporter tout d'un coup ce qu'il y avait de Français dans le Canada et de les abolir, ainsi qu'ils en avaient conjuré la ruine, ne faisant aucun doute qu'ils auraient Québec et Trois-Rivières sans difficulté ; que pour le Montréal, encore qu'ils y fussent ordinairement mal reçus, ils tâcheraient, cette fois-là, de l'avoir aussi bien que le reste, à force de le harceler et de s'y opiniâtrer : ce qu'ils disaient aurait été vrai apparemment, si nos 17 Français n'eussent *détourné* [toujours le même mot] ce coup fatal par leur valeureuse mort... Grâce à Dieu et au sang de nos chers Montréalais (qui méritent bien nos vœux et nos prières pour reconnaissance) — c'est le « devoir de justice » dont parle le P. Le Jeune — les Iroquois ne parurent point et on n'en eut que la peur. »

* * *

C'est donc un fait : une fois terminée la longue bataille du Long-Sault, les Iroquois s'en retournèrent immédiatement chez eux, avec leurs prisonniers. Cette décision leur fut-elle inspirée, selon leur « génie », par la seule hâte de cuver leur victoire ? Dollier de Casson, sur la foi des Hurons évadés, assigne à ce geste un autre motif : « Après ce conflit, où ils eurent un si grand nombre de morts et de blessés, ils firent réflexion sur eux-mêmes, se disant les uns aux autres : 'Si 17 Français nous ont traités de la sorte étant dans un si chétif endroit, comment serons-nous traités lorsqu'il faudra attaquer une bonne maison où plusieurs de tels gens se seront ramassés ? Il ne faut pas être assez fou pour y aller : ce serait pour nous faire tous périr. Retirons-nous.' Voilà comme on a su qu'ils se dirent après ce grand combat. »

Nous avons étudié, dans les conclusions de notre *Cahier d'Histoire*, « le bilan de la défaite et de la victoire » du Long-Sault.³ Compte tenu des engagements successifs, au cours des dix jours qu'a duré le siège, nous avons conclu audacieusement, malgré l'affirmation du P. Le Jeune, que le nombre des morts, chez les Iroquois, dépassait de beaucoup, à notre avis, la vingtaine. Dans une note qu'il a publiée au cours de l'été dans la *Revue canadienne de Géographie*,⁴ Marius Barbeau cite un passage inédit (du moins dans sa forme originale) des annales de la compagnie hollandaise de la traite des fourrures, à Albany, et incorporé dans une lettre de la fin de juin 1660, adressée par le vice-directeur De La Montagne, résidant à Fort-Orange, au directeur Stuyvesant, résidant à Albany : « Les Maquas (Agniers ou Mohawks) et les Sinnekus (Senecas ou Tsonnontouans), au nombre de six cents, ont attaqué un fort défendu par dix-sept Français et par cent sauvages. Ils ont triomphé de la garnison et ont mis à mort tous ses membres à l'exception de deux Français et de vingt sauvages, qu'ils ont emmenés comme prisonniers

³ P. 124, no 12.

⁴ Vol. XIII, nos 3-4 (juillet-décembre 1959) : 193-196 : *Un fort défendu par dix-sept Français*. Quelques pages plus haut (190-193) : *La redoute de Dollard, à la baie des Sauvages* est une contribution de Marius Barbeau à l'étude du lieu du combat. Nous espérons l'approfondir un jour.

à leur propre fort. Ils ont eux-mêmes perdu quatorze de leurs compatriotes, en plus de dix-neuf blessés. »⁵ Si l'on se rappelle que des cinq prisonniers français, distribués entre les tribus victorieuses, celui des Onneiouts fut brûlé au Long-Sault, l'un des deux remis aux Onontagués (celui qu'ils offrirent aux Tsonnontouans) subit en chemin son supplice et que les Agniers en torturèrent un des leurs dès leur arrivée chez eux, il reste bien aux Iroquois, à la fin de juin, deux prisonniers français : Robert Jurie, qui s'échappera de leurs mains pour repasser en France, et René Doussin, dont la Relation raconte l'édifiant « martyr ». De même, le chiffre des morts de ces deux tribus doit-il être exact (quatorze), encore qu'il faille l'accroître du nombre des Onontagués et des Onneiouts, qui, vraisemblablement, eurent aussi de leurs gens tués, au cours du siège auquel ils prirent également part. Et nous voilà revenus à la vingtaine et obligés de nous demander si l'héroïque résistance de nos gens, au Long-Sault, a vraiment causé dans l'âme des Iroquois victorieux cette crainte prudentielle que rapportèrent avec assurance les Hurons fugitifs. Dollier de Casson en est bien convaincu, puisqu'il commence son chapitre suivant par cette déclaration : « Les Iroquois restèrent dans leur frayeur, à cause du combat de Daulac, jusque bien avant dans l'hiver. » Des informations précises de dernière heure — dont les historiens (à commencer par Dollier) ne semblent pas avoir tenu compte dans l'appréciation des résultats de l'ex-

⁵ Voici, p. 194, n. 5, l'original anglais : « The Maquas and Sinnekus, six hundred strong, have attacked a fort, defended by seventeen Frenchmen and one hundred savages: they overpowered the garrison and put them all to death with the exception of two Frenchmen and twenty savages, whom they carried as prisoners back to their fort; they have lost fourteen killed; nineteen were wounded. » — Léo-Paul Desrosiers, dans son article « Dollard des Ormeaux dans les textes » (*Cahier des Dix*, Numéro dix, 1945, 41-85) avait déjà cité une traduction de ce document (p. 75), avec la seule référence « Brodhead, vol. 13 ». Marius Barbeau nous réfère à une autre source et sa présentation est bien étoffée, pour le plus grand profit des professionnels, maîtres et étudiants. Il en tire cependant des conclusions qui me paraissent outrées, celle-ci, par exemple : « Le peu de cas que fit De La Montagne de cet incident démontre bien l'absence de tout élan patriotique et national tel qu'il inspire les autres relations . . . , à l'effet que Dollard entendait sauver le pays par son exploit. » Albany est trop loin — matériellement et spirituellement — de Ville-Marie pour que De La Montagne (pourquoi était-il au service des Hollandais ?) vibre des mêmes sentiments et des mêmes émotions que les Canadiens délivrés.

pédition — avaient obligé le rédacteur de la Relation, dans son dernier chapitre, à plus de réalisme. Ces informations, les voici.

Dès le mois de juin, à peine quelques semaines après le combat, « les Agniers s'étaient transportés à Onontagué, avec de grands présents, pour les inviter à faire un nouveau corps d'armée, par la jonction de leurs troupes, pour venir fondre l'automne suivant sur nos habitations et tâcher d'enlever la colonie française des Trois-Rivières et faire le dégât partout ». *Au début d'août*, une quinzaine d'Oïogoens avaient gagné Montréal; trouvant le poste bien gardé, ils se donnèrent pour les représentants de leur bourg, chargés d'exprimer à Ononthio leur résolution de rester neutres et leur désir de revoir leur ancien missionnaire. *En août également*, l'un des Hurons pris au Long-Sault, jouant à l'Iroquoisé, s'était vu confier la mission de « conduire de nuit jusque dans le sein de Québec une trentaine d'Agniers, pour nous enlever le reste de la colonie huronne »; de fait, le 15 août, selon le *Journal*, « deux Français (étaient) enlevés aux Trois-Rivières par vingt ou vingt-cinq ennemis ». *Aux premiers jours de septembre*, une centaine d'Onontagués, complices des Agniers dans leur projet d'action combinée, s'étaient « postés au-dessous du grand sault », comme si rien n'y était arrivé quatre mois plus tôt; les trois cents Outaouais de la traite, qui remontaient chez eux, leur ayant paru trop nombreux pour qu'il fût prudent de les attaquer, ils les avaient laissés passer; puis ils étaient descendus à Montréal, où, nous apprend Marie de l'Incarnation sur le témoignage d'Ignace Tsanhohy, six cents devaient les rejoindre « pour nous surprendre et ravager nos moissons ». D'Argenson, saisissant, à tort ou à raison, le jeu des pseudo-négociateurs oïogoens, les avaient retenus au fort de Ville-Marie, comme otages. Dans le but de les retirer de prison par ruse, les Onontagués, nous apprend l'Ursuline, « allaient paraître en petit nombre devant l'habitation de Montréal, avec un pavillon blanc qui est le signe de la paix, feignant de vouloir la demander. Car ils disent que les robes noires, voyant ce signe, ne manqueront pas d'aller au-devant avec quelques Français, qu'ils prendront les uns et les autres, afin de les échanger avec leurs prisonniers, et que,

l'échange fait, ils se jetteront sur les Français, afin de les détruire. » *Enfin*, annonçait le P. Le Jeune, « l'année prochaine sera plus redoutable pour nous que les précédentes, parce que toute la cabane, c'est ainsi qu'ils parlent pour exprimer les cinq nations iroquoises, se doit liguier et former un grand dessein contre nous. »

Vraiment, après l'expérience du mois de mai, la rage — la rage de l'humiliation — et la hantise de la revanche, plutôt que la frayeur, remplissent le cœur des Iroquois. Si, malgré l'activité qu'ils déploieraient pour réaliser leurs néfastes projets, rien n'aboutit cette année-là, c'est que — l'historien se grandit à le reconnaître —

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

*

* *

Sans le savoir, peut-être, mais par un don de soi prévu et voulu, les héros du Long-Sault avaient donc fait rater au bon moment une invasion désastreuse, que l'ennemi, cette année-là du moins, n'arrivait pas à recommencer. Ce ne fut pas l'unique résultat de leur geste : pendant qu'eux combattaient jusqu'au bout, les colons, sur toutes leurs terres défrichées, semaient en paix le blé, qu'en paix, à l'automne, ils récolteraient.

Lambert Closse, Charles Le Moyne et Pierre Picoté de Bélestre avaient voulu faire retarder l'expédition jusqu'après les semences. Si Dollard les eût écoutés, les semences eussent-elles pu se faire ? Elles étaient essentielles à la vie de la Nouvelle-France, particulièrement en 1660. « La disette de blé est presque extrême et le blé est pour cela rehaussé de prix », notait en avril le *Journal des Jésuites*. « Nous n'avons plus de blé ou fort peu », mandait d'Argenson le 7 juillet, par un vaisseau qu'il renvoyait en France « promptement, parce qu'il n'a pas de vivres pour son équipage et qu'ainsi il nous mange tous les jours, mais particulièrement pour l'obliger à retourner [i.e. revenir] cette année chargé de farine ». Et nous avons vu, par le passage cité plus haut de son *Mémoire sur le Subject de la Guerre des Iroquois*, l'extrême dépendance où l'on était des surprises iroquoises, dans

les terres neuves du Canada. La persévérante et opiniâtre résistance des héros du Long-Sault, en réclamant de la part des assiégeants la concentration de tous leurs effectifs et en les invitant à la détente, la bataille finie, avait, à l'est de l'Outaouais, assuré aux colons un printemps de plein labeur.

Les semences faites, restaient les récoltes. Les Hurons évadés prédisaient pour l'automne le retour offensif des bandes iroquoises. Leur prédiction, nous l'avons vu, était plus qu'une conjecture: elle révélait un plan bien arrêté. « On tient pour certain qu'ils reviendront à l'automne ou au printemps prochain, écrit à son fils Marie de l'Incarnation, dès le 25 juin. C'est pourquoi on se fortifie dans Québec. Et pour le dehors, M. le Gouverneur a puissamment travaillé à faire des réduits ou villages fermés, où il oblige chacun de bâtir une maison pour sa famille et contribuer à faire des granges communes pour assurer les moissons... De la sorte, il se trouvera neuf ou dix réduits bien peuplés et capables de se défendre. Ce qui est à craindre, c'est la famine, car si l'ennemi vient à l'automne, il ravagera les moissons; s'il vient au printemps [de 1661], il empêchera les semences. » Dans sa lettre suivante, qui est de la mi-septembre, elle déclare: « Il y a près de cinq mois qu'il se fait tous les jours un salut solennel où le saint Sacrement est exposé, afin qu'il plaise à Dieu de protéger le pays. »

L'armée iroquoise ne se présenta pas plus à l'automne qu'elle n'avait paru en juin et l'espérance jetée en terre ne fut point déçue. Des yeux perçants de leur foi, le vicomte d'Argenson, le Père Le Jeune et l'incomparable Marie de l'Incarnation en remercient Dieu, qui, pour parvenir à ses fins, manie les hommes et les choses à son gré.

« C'est une grande faveur de la Providence pour ce pays que les ennemis nous aient donné du repos pour nos récoltes, car s'ils nous avaient molestés, avec les fâcheux temps [i.e. la mauvaise température], la famine aurait été indubitable », écrit le gouverneur, le 4 novembre.⁶ « Nous avons tous les sujets du

⁶ Cette lettre, qui ne parle pas de l'exploit du Long-Sault, n'apparaît pas non plus dans notre Cahier. On en trouve une copie aux Archives publiques du Canada, dans la *Correspondance* officielle, 2^{ème} série, vol. I: 338-340.

monde d'être en peine comment nous pourrions faire les semences au printemps, confesse le Père Le Jeune, et encore plus comment, dans l'automne, nous ferions les moissons, parce que l'armée iroquoise, qui devait inonder comme un torrent sur toutes nos habitations, pouvait empêcher l'un et l'autre. Mais Dieu, dont l'œil a toujours veillé sur nous bien particulièrement, nous a fait faire l'un par une saignée qui, de vrai, nous a été un peu sensible, et l'autre par des providences *quæ factæ sunt in muscipulam pedibus insipientium*, qui nous ont fait prendre les fins dans leurs finesses, les faisant tomber dans les pièges qu'ils nous dressaient. »⁷ « Notre bon Dieu nous a délivrées par sa grande miséricorde des insultes des Iroquois, proclame à son tour la supérieure des Ursulines; ils sont retournés dans leur pays, et pendant qu'on traite avec eux pour l'échange de quelques prisonniers, on prend favorablement le temps pour serrer les moissons. »

*
* *

Je sais que la continuelle évocation de la Providence ne tient pas lieu de preuves: on ne reconstitue pas l'histoire à coups d'appels à la Providence. Mais on ne peut non plus empêcher les pierres — ni les textes — de parler. Le XVII^{ème} siècle, qui nous engendra, était un siècle de foi, et « Va en paix, ta foi t'a sauvé », dit Dieu. Leur christianisme ne supprimait pas, chez les fondateurs de notre pays, la soumission aux réalités de la nature, mais la disciplinait. Nous constaterons immédiatement ce parfait équilibre, à propos du troisième résultat de l'exploit du Long-Sault.

Le blé n'était pas toute l'économie de la Nouvelle-France. « Sans le commerce, le pays ne vaut rien pour le temporel, écrit encore la perspicace Marie, ancienne commerçante. Il peut se passer de la France pour le vivre; mais il en dépend entièrement pour le vêtement, pour les outils, pour les commodités, et tout cela ne nous est apporté que par le moyen du trafic. » Or la colonie traversait, ces années-là, une impasse commerciale, dont

⁷ Il s'agit des négociateurs (?) oiogoens.

René Robineau de Bécancour, l'un des habitants traversés en France l'automne précédent, espérait pouvoir, à son retour, la libérer. Des dépenses militaires accrues, une administration endettée, des citoyens insolubles avaient amené Bécancour à tenter une nouvelle formule de monopole. Celle-ci n'apporterait toutefois le remède souhaité qu'à la condition d'une grosse entrée de pelleteries.⁸

Grâce à Dollard des Ormeaux, l'indispensable se réalisa. Le 19 août, soixante canots, avironnés par trois cents Outaouais sous la conduite de Radisson et de Chouart des Groseilliers, atteignaient Ville-Marie. Le grondement des canons, qu'ils avaient sollicité comme un signe de sécurité, traduisait la joie et l'espérance, succédant à l'écrasante tristesse d'un grand deuil. Loin d'avoir prévu cette enthousiaste réception, les voyageurs avaient appréhendé de trouver un Montréal décimé par la bande victorieuse des Iroquois, dont ils avaient vu, de leurs yeux, au Long-Sault, les pantelants trophées. Leur description des lieux complétait le récit qu'on leur faisait de la sanglante bataille, d'après les dires des Hurons échappés; maintenant que toute l'histoire de l'expédition leur était connue, Radisson pouvait conclure, au nom de tous, et inscrire dans son journal, pour la postérité, le jugement suivant: « Cette défaite nous a sauvés, sans aucun doute. »

Les canots des Outaouais apportaient pour deux cent mille livres de fourrures (environ \$40 000.), plus, en un seul convoi, que le revenu total de la traite de 1657, la meilleure des trois

⁸ Gustave Lanctot (*op. cit.*, ch. XIX) explique fort bien cette crise, que nous avons résumée d'après lui. Nous sommes surpris cependant qu'il accable avec tant d'acharnement Rouer de Villeray (« le plus ou moins probe Rouer de Villeray, prisonnier pour dettes à La Rochelle »: « les comptes suspects du notoire Rouer de Villeray »; « ce fils de famille qui de la prison pour dettes était passé secrétaire du gouverneur Lauzon, pour entrer ensuite au Conseil 'par voyes et moyens illicites' »), alors que l'intègre d'Argenson, qui l'eut comme subalterne, le déclare, dans sa lettre du 4 novembre, citée comme source d'information par M. Lanctot, « un des meilleurs habitants de ce pays et un fort honnête homme », envers qui il redoute qu'on ne soit injuste en France. Pourquoi, à l'égard des grands noms de notre histoire, ne retenir dans les documents que ce qui défigure et démolit? Mentionner également le témoignage favorable du gouverneur n'aurait qu'accru notre confiance en l'objectivité d'un historien sereinement impartial.

dernières. Radisson et des Groseilliers en laissèrent pour cinquante mille livres (\$10 000.) à Montréal et descendirent à leur comptoir des Trois-Rivières avec le reste. C'est là que les marchands de Québec allèrent s'approvisionner. « Dieu, conclut Marie de l'Incarnation, a envoyé aux marchands pour plus de cent quarante mille livres de castors [\$28 000.], par l'arrivée des Outaouak, qui en avaient soixante canots chargés. Cette bénédiction du ciel est arrivée lorsque ces messieurs voulaient quitter le pays, ne croyant pas qu'il y eût plus rien à faire pour le commerce. S'ils eussent quitté, il nous eût fallu quitter avec eux; car sans les correspondances qui s'entretiennent à la faveur du commerce, il ne serait pas possible de rester ici. Vous voyez, mon intime Mère — elle écrit à son ancienne supérieure de Tours —, comme Dieu, par sa sagesse infinie, rétablit les affaires lorsqu'on les croit entièrement désespérées. C'est là sa conduite ordinaire sur ce pays, qui fait que les plus éclairés s'y confessent aveugles. »

*

* *

Une invasion détournée, une récolte sauvée, une faillite évitée, avec, comme conséquence, le retour provisoire à la vie, voilà les résultats concrets de la généreuse initiative d'Adam Dollard des Ormeaux, en avril 1660, et de l'héroïque résistance qu'avec ses compagnons français, algonquins et hurons fidèles, il prolongea *jusqu'au bout*. Tout le Canada — officiellement, par l'émission du timbre de Dollard — souscrit aujourd'hui avec reconnaissance à ces lignes finales de Dollard de Casson: « Quand l'établissement du Montréal n'aurait eu que l'avantage d'avoir sauvé le pays dans ce rencontre et de lui avoir servi de victime publique en la personne de ses dix-sept enfants qui y ont perdu la vie, il doit à (i.e. par) toute la postérité être tenu pour considérable, si jamais le Canada est quelque chose, puisqu'il l'a ainsi sauvé dans cette occasion, sans parler des autres. »

On pourrait ajouter un quatrième résultat. Une fois consciente du triple danger auquel elle venait d'échapper et de la menace que la rage iroquoise tenait plus que jamais suspendue

sur sa tête, la Nouvelle-France se tourna vers l'avenir avec réalisme. Toute la correspondance officielle et privée, civile et religieuse, prit l'allure d'un plaidoyer en faveur d'une action prompte, énergique, libératrice. Mgr de Laval, en dépit de son zèle pour la conversion de tous les infidèles, terminait ainsi son premier rapport au Saint-Siège: « On espère de France pour l'an prochain un secours militaire puissant contre les Iroquois. »⁹ Et l'imposant factum que constituait la Relation du Père Le Jeune transposait en pleine Cour de France le drame poignant qui se jouait au Canada. Par delà les mers, le sang des jeunes Français de Ville-Marie sauvait encore la colonie.

Que par delà les siècles l'exemple de leur foi, de leur dévouement et de leur courage continue de nous séduire.

ADRIEN POULIOT, s.j.,
membre correspondant de l'Institut.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Dans les derniers *Cahiers des Dix* (nos 24 et 25), monsieur Léo-Paul Desrosiers, le spécialiste de l'Iroquoisie, a publié récemment deux instructives et complémentaires études sur le problème complexe des relations entre la Nouvelle-France et les tribus iroquoises: 1) *La paix-miracle (1653-1660)*; 2) *Il y a trois cents ans*.

Le professeur émérite A. L. Burt, de l'Université du Minnesota, nous signale, relativement aux voyages de Radisson et de son beau-frère Des Groseilliers, l'important ouvrage de Grace Lee Nute: *Caesars of the Wilderness* (American Historical Association, New York, 1943).

Le prochain *Rapport* annuel de la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise catholique contiendra, s'il plaît à Dieu, un travail intitulé: « L'exploit du Long-Sault dans l'optique de l'Eglise ».

⁹ « Anno proximo potens e Gallia militum auxilium contra Iroquaeos speratur. » C'est le numéro 57 et dernier de la *Relatio Missionis canadensis anno 1660, mense octobri, ad Sanctam Sedem missa* (*Mandements des Evêques de Québec*, I: 17-27).